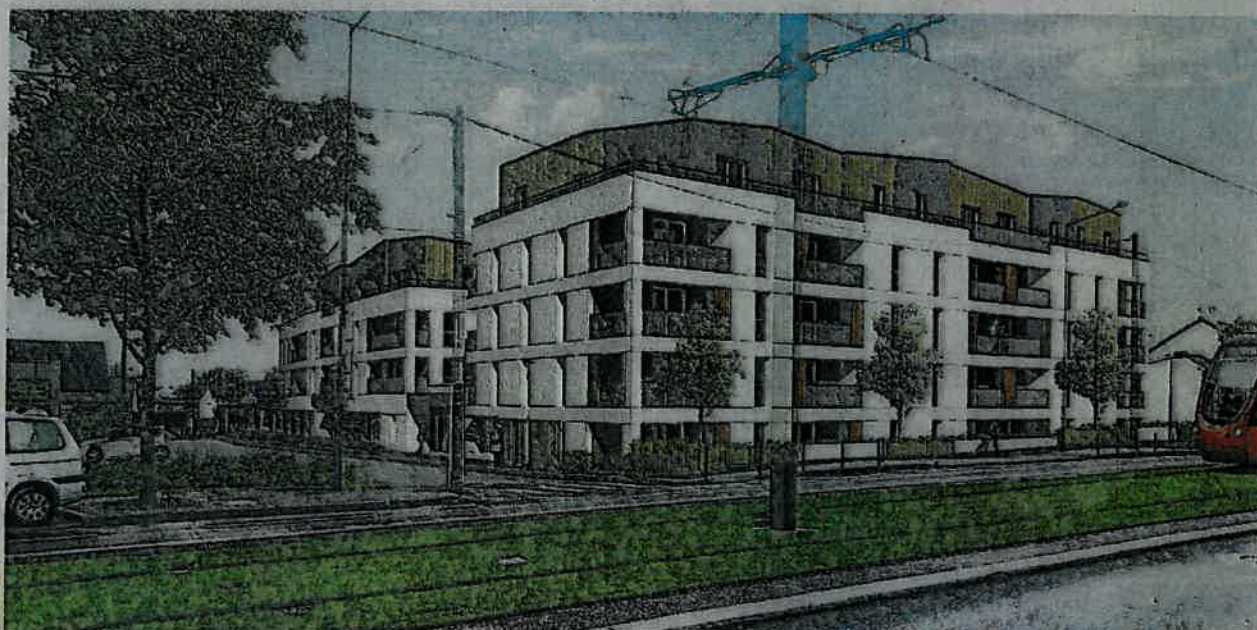


# Une résidence services seniors qui comptera 80 logements

La première pierre de la future résidence services seniors Bel Air a été posée hier. Avenue Georges-Durand, elle proposera 80 logements.



La future résidence Bel Air sera implantée en retrait de l'avenue Georges-Durand.

PHOTO : BRUNET ARCHITECTES

À l'angle du boulevard Georges-Durand et du chemin du Vert-Galant au Mans, un terrain vague va disparaître. La construction d'une résidence services seniors va débiter dans la perspective d'une livraison de 80 logements, fin 2021. La première pierre de cette construction a été posée hier, en présence de Stéphane Le Foll, maire du Mans.

## Un investissement de 13 M€

La particularité de cette réalisation ? Le fruit d'un partenariat. Le Mans Métropole Habitat est le maître d'ouvrage, qui entend ainsi répondre « aux enjeux du logement des personnes âgées » en proposant des solutions adaptées afin que les personnes âgées gardent leur autonomie. Le bailleur va consacrer plus de 13 M€ à cette résidence seniors. Laquelle sera gérée par l'association « Horizons Solidaires - le Refuge des

Cheminots ». À l'origine, cette association avait pour but d'accueillir les cheminots retraités. Elle est maintenant ouverte à tous.

Enfin, la construction a été confiée à YesWimmo, société qui travaille avec des entreprises locales attachées au territoire. Ce sera encore le cas avec Le Bati'Mans qui assurera notamment le gros œuvre. Bref, des « convergences » qui ont fait que ce dossier a pu voir le jour « après bien des obstacles financiers techniques et administratifs », comme le soulignera Jean-Yves Aubry, président du Refuge des Cheminots.

## Bois et végétalisation

La future résidence Bel Air sera implantée en retrait de 5 mètres par rapport à l'avenue Georges-Durand et elle proposera 80 logements (5 T1, 70 T2 et 5 T3). L'architecture sera adaptée à l'environnement et « éco-

logiquement responsable », avec l'emploi de bois pour les façades, des toitures végétalisées et l'utilisation de panneaux photovoltaïques, etc.

En rez-de-chaussée, les résidents disposeront d'une salle de restauration avec une grande cuisine, mais aussi d'un espace bien-être et d'une salle d'animation. Pour favoriser son ancrage, la résidence Bel Air sera ouverte, pour la restauration aux personnes âgées du quartier.

De même, un véhicule électrique sera mis en autopartage avec les résidents, ces derniers pouvant bénéficier d'un parking créé sur une parcelle de 1 400 m<sup>2</sup>, en bordure du chemin du Vert-Galant. Il sera équipé d'ombrières, installées par Cénovia. Reste le coût des loyers. Pour un T1 il faudra compter un montant de 1 000 €, 1 100 € pour un T2 et 1 300 € pour un T3.

Didier FOUQUET